



NOTATION EXTRA-FINANCIERE SOLLICITEE DE LA SOCIETE DU GRAND PARIS

RAPPORT DE NOTATION

2020

EthiFinance

Agence de notation et conseil extra financiers
Filiale du Groupe Qivalio

Contact

Anne CHANON
Directrice du Pôle RSE
anne.chanon@ethifinance.com

Table des matières

1	Présentation de la mission.....	2
2	Résumé de la notation.....	6
3	Evaluation par thématique.....	8
3.1	GOUVERNANCE.....	8
3.1.1	GOUV1 - Fonctionnement des instances dirigeantes.....	9
3.1.2	GOUV2 - Ethique et gestion des risques.....	10
3.1.3	GOUV3 - Stratégie et gouvernance RSE.....	11
3.2	CAPITAL HUMAIN.....	12
3.2.1	CH1 - Conditions de travail.....	13
3.2.2	CH2 - Gestion des emplois et parcours professionnels.....	14
3.2.3	CH3 - Santé/sécurité, bien-être.....	15
3.2.4	CH4 – Diversité, égalité professionnelle.....	16
3.2.5	CH5 - Dialogue interne.....	17
3.3	ENVIRONNEMENT.....	18
3.3.1	ENV1 - Prise en compte stratégique et managériale de l’environnement.....	19
3.3.2	ENV2 - Changement climatique et énergie.....	20
3.3.3	ENV3 – Biodiversité et pollutions.....	21
3.3.4	ENV4 - Consommation de ressources, prévention et gestion des déchets.....	22
3.4	PARTIES PRENANTES EXTERNES.....	23
3.4.1	PPE1 - Fournisseurs, sous-traitants, partenaires.....	24
3.4.2	PPE2 – Futurs voyageurs et usagers.....	25
3.4.3	PPE3 - Société, Territoires/élus, riverains.....	26
3.4.4	PPE4 - Institutions et pouvoirs publics.....	27
4	Annexes.....	28
	ANNEXE 1 - REFERENTIEL D’EVALUATION DETAILLE.....	28

1 Présentation de la mission

1.1 Objet de la mission confiée à EthiFinance

La Société du Grand Paris (SGP) est l'établissement public de l'Etat à caractère industriel et commercial. Créé par l'Etat par la loi n°2010-597 du 3 juin 2010, elle a pour mission principale de concevoir et de réaliser le réseau de transport public, le Grand Paris Express (GPE), appuyant un projet urbain, social et économique d'intérêt national qui doit contribuer à développer et à dynamiser la région d'Ile-de-France.

La Société du Grand Paris a confié à EthiFinance une mission de **notation extra-financière sollicitée ayant vocation à accompagner à l'avenir ses émissions obligataires vertes** (Programme Green EMTN).

1.2 Périmètre de la notation, date de l'évaluation et période couverte

La présente notation sollicitée couvre à la fois la Société du Grand Paris en tant qu'entreprise publique et le projet du Grand Paris Express, pour les lignes dont elle est le maître d'ouvrage.

La mission de notation s'est déroulée de septembre à décembre 2020 et s'est concentrée sur les éléments existant effectivement à la date de l'évaluation (cf. sources infra).

1.3 Organisation de la mission

Supervisée par Anne Chanon – Directrice du Pôle Corporate d'EthiFinance – cette mission a été réalisée par une équipe de consultants RSE seniors, chacun étant en charge d'une thématique RSE distincte (Cf. référentiel ci-dessous).

Dans un premier temps, un rapport provisoire a permis un échange contradictoire avec le Comité de Pilotage de la mission rassemblant l'ensemble des Directions exécutives (Comex) concernées. A l'issue de cet échange et des précisions apportées, le rapport de notation/évaluation a été livré dans sa version finale.

2

1.4 Source utilisées

Les sources utilisées sont de deux ordres, couvrant l'ensemble du référentiel d'évaluation :

- Une revue documentaire, d'abord sur la base des documents publics puis sur la base de documents non-publics demandés par EthiFinance afin de préciser certains points ;
- Des interviews ciblées de 13 responsables de la SGP

Interlocuteurs	Thématiques	EthiFinance
Bernard CATHELAIN – Membre du Directoire	GOUV 1 - Fonctionnement des instances dirigeantes	Anne Chanon
Chantal MARRACCINI - Responsable du contrôle interne (Direction des risques, de l'audit et du contrôle interne) Christophe MUR - Responsable du Management des Risques Philip MALGRAS - Responsable de l'audit interne	GOUV 2 - Ethique et gestion des risques	Anne Chanon
Stéphane GAFFIE - Responsable du pôle transverse (Direction Développement Durable)	GOUV 3 - Stratégie et gouvernance RSE	Anne Chanon
Eve LAROUDIE - Directrice du pôle Ressources	CH1 - Conditions de travail CH2 - Gestion des emplois et parcours professionnels CH3 - Santé/sécurité, bien-être CH4 - Diversité, égalité professionnelle	Magali Passerotti
Alexia SETBON – Responsable communication interne & conduite du changement (Direction des Ressources)	CH5 - Dialogue interne	Magali Passerotti

Stéphane GAFFIE – Responsable du pôle transverse Développement Durable Frédéric WILLEMIN - Directeur du développement durable (Direction du pilotage et des outils)	ENV1 - Prise en compte stratégique et managériale de l'environnement ENV2 - Changement climatique et énergie ENV3 - Biodiversité et pollutions ENV4 - Consommation de ressources, prévention et gestion des déchets	Manuel Trarieux
Séverine MARTINAT - Adjointe au directeur Marché & Pilotage Contractuel	PPE1 - Fournisseurs, sous-traitants, partenaires	Aloys Guitton
Éric WINTER - Gestionnaire des activités des gares et de la Ville (Direction des Gares et de la Ville)	PPE2 – Futurs voyageurs et usagers	Aloys Guitton
Benoit BARTHE – Chef de projet Matériel Roulant (Direction Système de transport et exploitation) Patrick BONAN - Chef de projet Exploitation / UMESS	PPE2 – Futurs voyageurs et usagers	Aloys Guitton
Sandrine GOURLET - Directrice Relations Extérieures	PPE3 - Société, Territoires/élus, riverains PPE4 – Institutions/pouvoirs publics	Aloys Guitton

1.5 Référentiel de notation

La notation a été réalisée au regard d'un référentiel d'évaluation fondé sur la norme ISO 26000 (thématiques et structuration) et ajusté aux enjeux spécifiques du secteur des transports.

⇒ *Sur ces bases, un premier référentiel standard, à deux niveaux – les « thématiques » et « domaines d'action » – a été élaboré :*

Thématiques	Domaines d'action
Gouvernance	Fonctionnement des instances dirigeantes
	Ethique et gestion des risques
	Stratégie et gouvernance RSE
Capital Humain	Conditions de travail
	Gestion des emplois et parcours professionnels
	Santé-Sécurité, bien-être
	Diversité, égalité professionnelle
	Dialogue interne
Environnement	Prise en compte stratégique et managériale de l'environnement
	Changement Climatique et énergie
	Biodiversité et pollutions
	Consommation de ressources, prévention et gestion déchets
Parties prenantes externes	Fournisseurs, sous-traitants, partenaires
	Futurs voyageurs et usagers
	Société, Territoires, élus, riverains
	Institutions et pouvoirs publics

⇒ *Partant de ces 2 niveaux standard, un 3^e niveau (objectifs associés) a été finalisé en interaction avec la SGP pour disposer d'un référentiel reflétant au mieux ses spécificités (cf. détails en annexe 1). Au nombre de 28, ces objectifs associés sont précisés pour chaque thématique/domaine d'actions dans le corps du rapport.*

1.6 Principes d'évaluation et métrique de notation

La notation s'effectue en évaluant chaque « objectif associé » au regard des trois principes suivants, ce qui permet de déterminer une note (sur 100) pour chaque objectif associé :

CADRAGE	DÉPLOIEMENT	PERFORMANCE
<ul style="list-style-type: none"> • une politique est-elle formalisée ? • des objectifs-cibles précis sont-ils énoncés/partagés ? • les responsabilités sont-elles attribuées ? • un dispositif de pilotage est-il en place ? 	<ul style="list-style-type: none"> • les actions pertinentes sont-elles bien déployées ? Quel niveau d'avancement ? • les équipes concernées sont-elles engagées ? • un processus d'évaluation-amélioration est-il implémenté ? 	<ul style="list-style-type: none"> • des indicateurs clés de performance ont-ils été identifiés / partagés ? • les évolutions enregistrées traduisent-elles une amélioration ? • les cibles sont-elles atteintes ou en voie de l'être ? • L'entreprise est-elle exposée à une ou des controverse(s) ?

La notation s'effectue ensuite en cascade, en partant des objectifs associés, comme décrit ci-dessous :

OBJECTIFS	DOMAINES	THEMES	NOTE GLOBALE
Gouv 1.1 : .../100	GOUV 1 : .../100	GOUV : .../100 (Moyenne simple des 3 domaines d'actions)	NOTE RSE : .../100 (Moyenne simple des 4 thèmes)
Gouv 1.2 : .../100	(Moyenne simple des 3 Objectifs Associés)		
Gouv 1.3 : .../100			
Etc.			
	GOUV 2 : .../100	CH : .../100	
	GOUV 3 : .../100	ENV : .../100	
		PPE : .../100	

4

Important : dans cette métrique, tous les Objectifs, Domaines et Thèmes sont iso-pondérés.

Ceci permet, in fine, de déterminer une note globale, à positionner sur l'échelle de maturité RSE d'EthiFinance ci-dessous :

Introduction	Progression	Avancé	Excellent
<ul style="list-style-type: none"> • Aucun enjeu majeur n'est intégré à la stratégie, l'engagement n'est pas significatif • Le dialogue avec les parties prenantes est faible, non organisé • Le reporting RSE n'est pas significatif et ne couvre pas les enjeux RSE • La maîtrise des risques est très faible 	<ul style="list-style-type: none"> • Les enjeux RSE majeurs sont partiellement intégrés à la stratégie et le niveau d'engagement est en rapport • Le dialogue avec les parties prenantes est pris en compte par intermittences sans intégration à la stratégie • Le reporting RSE est perfectible car il ne cible que partiellement les enjeux clés • La maîtrise des risques est considérée comme faible 	<ul style="list-style-type: none"> • Les enjeux RSE majeurs sont intégrés à la stratégie et le niveau d'engagement couvre bien ces enjeux • Le dialogue avec les parties prenantes est intermittent, et les attentes des parties prenantes sont partiellement intégrées à la réflexion stratégique • Le reporting RSE est satisfaisant car il couvre la majeure partie des enjeux clés • La maîtrise des risques atteint un degré raisonnable 	<ul style="list-style-type: none"> • Les enjeux RSE majeurs sont pleinement intégrés à la stratégie et l'engagement est très avancé • Le dialogue avec les parties prenantes est permanent, et leurs attentes sont pleinement prises en compte dans la réflexion stratégique • Le reporting RSE couvre l'ensemble des enjeux clés • La maîtrise des risques atteint un degré raisonnable et prend en compte l'anticipation dans sa gestion
0 - 25	26 - 50	51 - 75	76 - 100

Préambule

La Société du Grand Paris et le Grand Paris Express présentent de nombreuses spécificités – difficilement valorisables avec des questionnaires standardisés – que cette évaluation/notation sollicitée s’est employée à refléter de la façon la plus fidèle possible, en cohérence avec la norme ISO 26000 et avec les enjeux RSE matériels du secteur des transports publics (secteur de référence pour la présente notation).

Ces spécificités déterminent des natures et des périmètres de responsabilité (au sens RSE) particuliers, qui requièrent d’adapter au plus juste la focale d’analyse :

1. **Statut** : un établissement public de l'Etat à caractère industriel et commerciale (EPIC), aux missions et à la gouvernance définies par la loi et les décrets ;
2. **Mission** : une mission de conception et de réalisation, pour l’essentiel, l’exploitation ultérieure devant être assurée par Ile-de-France Mobilités/RATP¹ ;
3. **Temps** : des responsabilités qui conjuguent le temps présent (maîtriser les impacts immédiats) et le temps futur (anticiper au mieux la maîtrise des impacts futurs) ;
4. **Taille** : la SGP est porteuse d’un projet d’ampleur considérable mais a la taille d’une ETI.

EthiFinance, agence de notation extra-financière

- Spécialiste des notations des entreprises de taille intermédiaire
- Spécialiste des notations sur-mesure, notamment hors du champ des entreprises privées
- Attentif, depuis sa création en 2004, aux points de vigilance propres aux investisseurs responsables

Atteste que la présente évaluation/notation sollicitée - réalisée par une équipe de 4 consultants expérimentés sur la base de documents publics/internes et d’interviews internes – reflète son opinion experte et indépendante.

5

¹ La loi n°2010-597 du 3 juin 2010 relative au Grand Paris a précisé les missions des établissements publics en charge de la construction, de la maintenance et de l’exploitation du Grand Paris Express (GPE). La Société du Grand Paris (SGP) a ainsi en charge la conception et la construction de l’infrastructure et des systèmes de transport ainsi que le financement des investissements et en reste propriétaire postérieurement à la remise en gestion technique. La SGP ne sera pas l’exploitant du GPE, néanmoins, elle a la responsabilité d’assurer le transfert en exploitation ainsi

- La Régie Autonome des Transports Parisiens (RATP) a en charge la gestion technique des éléments des lignes, ouvrages et installations ainsi que des gares, y compris d’interconnexion » du réseau de transport public du Grand Paris.
- Île-de-France Mobilité (IDFM) est propriétaire et a en charge la maintenance du Matériel Roulant, la maintenance et le renouvellement du second œuvre et des systèmes en gare ainsi que le financement de l’exploitation, de la maintenance du GPE. Elle confiera l’exploitation des lignes 15, 16, 17 et 18 du GPE à des opérateurs de transport par Contrat de Service Public.

2 Résumé de la notation

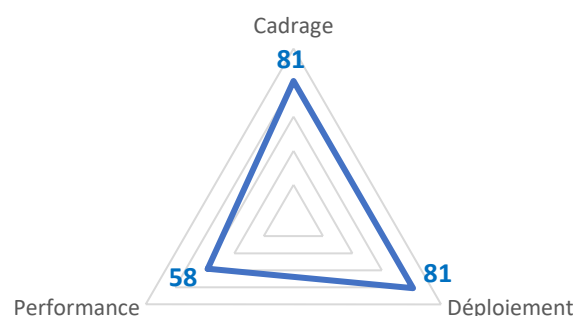
Note globale

La note se situe à 74/100 ce qui place la maturité RSE de la Société du Grand Paris au niveau *Avancé*.

Détails

Cette note reflète une maturité homogène entre les différentes thématiques évaluées, toutes notées au niveau a minima *Avancé*. Au regard des principes de notation, on relève toutefois une faiblesse sur le principe « *Performance* » qui traduit tout à la fois un manque de recul (un certain nombre de dispositifs encore récents demandent à faire leurs preuves) et un besoin d'améliorer le reporting (indicateurs identifiés mais non forcément renseignés, ni dotés d'évolutions, ni rapportés à des niveaux d'activités ou des cibles).

	2020
Gouvernance	72
Capital Humain	76
Environnement	72
Parties prenantes externes	77
Note globale	74



Principaux enseignements

- 1. La maturité RSE de la thématique Gouvernance pour la SGP se situe au niveau *Avancé* (note 72/100), avec dans l'ensemble une performance très qualitative sur chacun des trois domaines d'action évalués :**

 - **Niveau de maturité *Excellent*** sur Fonctionnement des instances dirigeantes caractérisé notamment par une association à tous les niveaux des parties prenantes au projet GPE.
 - **Niveau de maturité *Avancé*** sur Ethique et gestion des risques extra-financiers grâce à des dispositifs de gouvernance et de gestion complets et un effort sur l'engagement des équipes. Un dispositif encore récent sur l'éthique toutefois, à affiner sur l'engagement des publics externes et le suivi des performances.
 - **Niveau de maturité *Avancé*** sur Stratégie et Gouvernance RSE, soutenu par une démarche structurée autour d'enjeux clés et associant toutes les directions de l'entreprise. Une démarche récente, dont le niveau d'ambition reste néanmoins peu précis et dont la performance apparaît peu lisible.
- 2. La maturité RSE de la thématique Capital Humain pour la SGP se situe au niveau *Excellent* (note 76/100), avec dans l'ensemble une performance très qualitative sur chacun des domaines d'action évalués :**

- **Niveau de maturité *Excellent*** sur Conditions de travail, porté par une dynamique de recrutement forte avec la création d’emplois pérennes. Des plans d’amélioration sont en cours sur les aspects rémunération.
 - **Niveau de maturité *Excellent*** sur Gestion des emplois et parcours professionnels, porté par un processus d’intégration structuré et une stratégie de formation claire. Des points d’attention liés à l’absence d’accord GPEC et un suivi de la performance perfectible.
 - **Niveau de maturité *Avancé*** sur Santé/sécurité/bien-être, porté par une doctrine claire et un pilotage rigoureux sur le sujet santé et sécurité des chantiers. Un projet ambitieux en cours sur la QVT.
 - **Niveau de maturité *Avancé*** sur Diversité/Egalité professionnelle, avec le sujet de l’égalité professionnelle femmes-hommes en cours de structuration et les autres sujets de diversité non encore traités.
 - **Niveau de maturité *Excellent*** sur Dialogue Interne, porté par un dialogue social fluide complété par des communications internes transversales, ascendantes et descendantes
- 3. La maturité RSE de la thématique Environnement pour la SGP se situe au niveau *Avancé* (note 72/100),** avec dans l’ensemble une performance très qualitative sur chacun des quatre domaines d’action évalués :
- **Niveau de maturité *Avancé*** sur Prise en compte stratégique de l’environnement grâce à des dispositifs de gouvernance complets. Des modalités de suivi existent mais sont à renforcer.
 - **Niveau de maturité *Avancé*** sur Changement climatique et énergie grâce aux travaux menés de manière très anticipée sur ce sujet. L’internalisation des enjeux carbone et énergétiques est dans l’ADN des actions portées par la SGP et son projet GPE. Le suivi et la mesure de ces sujets restent à être renforcés.
 - **Niveau de maturité *avancé*** sur Biodiversité et pollution soutenu par un cadre de gestion de la biodiversité robuste et des actions convaincantes. L’évaluation de la performance, encore exploratoire, est à étayer.
 - **Niveau de maturité *Excellent*** sur Consommation de ressources, prévention et gestion des déchets porté par une prise en compte poussée de la gestion des déchets et plus généralement par un cadrage éclairé de la thématique ressources. La mise en place et le suivi de mesures visant à optimiser la consommation de ressources restent à parfaire.
- 4. La maturité RSE de la thématique Parties Prenantes Externes pour la SGP se situe au niveau *Excellent* (note 77/100),** avec néanmoins un levier de progrès identifié sur la communication et le pilotage de la performance :
- **Niveau de maturité *Avancé*** sur Fournisseurs-Sous-traitants-Partenaires, porté par un cadre de consultation précis, ouvert ainsi que des modalités de sélection objectives et transparentes. Le contrôle de la performance RSE des fournisseurs-prestataires-partenaires, en activité, est à approfondir et à appréhender de façon beaucoup plus systémique et systématique entre les différents acteurs de la SGP.
 - **Niveau de maturité *Excellent*** sur Futurs voyageurs-Usagers qui se traduit essentiellement par l’association de nombreuses parties prenantes à une dynamique de co-construction itérative, attentive à la qualité de service proposé en termes de sécurité, fiabilité, accessibilité et bien être.
 - **Niveau de maturité *Excellent*** sur Société-Territoires/élus-Riverains notamment du fait d’une bonne contribution à l’économie en qualité de pourvoyeur d’emplois, d’aide à la mise en réseau de l’offre et de la demande entre entreprises et populations locales mais également d’une bonne gestion des situations de nuisance auxquelles sont exposées les riverains.
 - **Niveau de maturité *Avancé*** sur Institutions-Pouvoirs Publics, avec un dialogue institutionnel bien cadré, associant les territoires aux différentes concertations relatives aux projets et aux grands enjeux de développement durable.

3 Evaluation par thématique

3.1 GOUVERNANCE

72

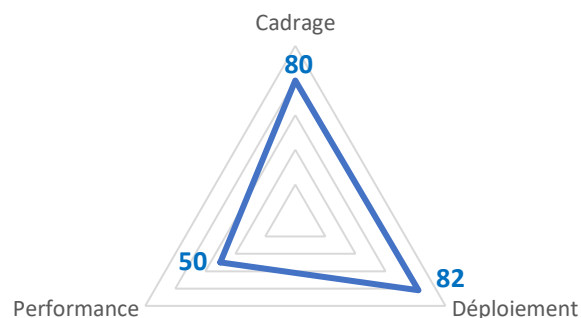
Synthèse

La maturité RSE de la thématique **Gouvernance pour la SGP se situe au niveau *Avancé (note 72/100)***, avec dans l'ensemble une performance très qualitative sur chacun des trois domaines d'action évalués :

- **Niveau de maturité *Excellent*** sur Fonctionnement des instances dirigeantes caractérisé notamment par une association à tous les niveaux des parties prenantes au projet GPE.
- **Niveau de maturité *Avancé*** sur Ethique et gestion des risques extra-financiers grâce à des dispositifs de gouvernance et de gestion complets et un effort sur l'engagement des équipes. Un dispositif encore récent sur l'éthique toutefois, à affiner sur l'engagement des publics externes et le suivi des performances.
- **Niveau de maturité *Avancé*** sur Stratégie et Gouvernance RSE, soutenu par une démarche structurée autour d'enjeux clés et associant toutes les directions de l'entreprise. Une démarche récente, dont le niveau d'ambition reste néanmoins peu précis et dont la performance apparaît peu lisible.

Notes

	Note 2020
GOUV1 - Fonctionnement des instances dirigeantes	78
GOUV1.1 - Veiller à un fonctionnement équilibré, performant et responsable des instances de gouvernance	81
GOUV1.2 - Ouverture, concertation, transparence, redevabilité	75
GOUV2 - Ethique et gestion des risques	69
GOUV2.1 - Assurer un comportement éthique et respectueux des droits de l'homme par l'entreprise et ses partenaires	67
GOUV2.2 - Prémunir l'entreprise contre les risques extra-financiers susceptibles de l'impacter	71
GOUV3 - Stratégie et gouvernance RSE	71
GOUV3.1 - Piloter une démarche RSE pertinente et performante au cœur des activités de l'entreprise	71
GOUVERNANCE - NOTE GLOBALE	72



3.1.1 GOUV1 - Fonctionnement des instances dirigeantes

Introduction

Niveau de maturité Excellent sur le fonctionnement des instances dirigeantes caractérisé notamment par une association à tous les niveaux des parties prenantes au projet GPE.

Notes

Dans le détail cette note de 78/100 se ventile de la façon suivante :

	Note globale	Cadrage	Déploiement	Performance
GOUV1.1 - Veiller à un fonctionnement équilibré, performant et responsable des instances de gouvernance	81	87	75	NA ²
GOUV1.2 - Ouverture, concertation, transparence, redevabilité	75	87	87	50

Principaux enseignements

Points forts	Points de vigilance
GOUV1.1 - Veiller à un fonctionnement équilibré, performant et responsable des instances de gouvernance	
<p>Gouvernance dissociée et participative : structure Conseil de surveillance/Directoire, associant aux côtés de l'Etat, les territoires concernés par le GPE.</p> <p>Instances additionnelles de dialogue, de réflexion et d'expertise (Comité Stratégique, Conseil scientifique des économistes, ...)</p> <p>Comitologie locale pour écouter, ajuster et piloter le projet au plus près des territoires et chantiers (comités de pilotage, comités de suivi des chantiers).</p> <p>Actions correctives pour améliorer le fonctionnement des instances (ex. Comité Audit & Engagements, rapports d'avancement périodique présenté au CS).</p> <p>Organisation opérationnelle récemment renforcée, avec 8 Directions rattachées au Directoire.</p>	<p>Insuffisante mixité des instances dirigeantes nommées par l'Etat (19% pour Conseil Surveillance et 0% pour Directoire).</p> <ul style="list-style-type: none"> A noter : parité H/F au Comex <p>Pas d'évaluation régulière (interne/externe) des instances (hors Cour des Comptes fin 2017).</p> <p>Intégration stratégique de l'enjeu Climat (mitigation et adaptation) insuffisante au niveau des instances de gouvernance au regard des risques/opportunités associés.</p> <p>Réflexion à engager sur des indicateurs attestant du fonctionnement efficace et engagé pour le développement durable des instances.</p>
GOUV1.2 - Ouverture, concertation, transparence, redevabilité	
<p>Parties prenantes au cœur de la gouvernance (cf. supra), de l'élaboration et du déploiement du projet.</p> <p>Au-delà de la conformité règlementaire, démarche structurée (cartographie, plan d'actions ...), portée (Direction dédiée) avec reporting précis.</p> <p>Diversité des actions (consultation, co-production, communication multi-canaux et micro-locale, La Fabrique du métro ...)</p> <p>Transparence poussée sur les décisions prises et l'avancement du projet.</p>	<p>Au-delà des indicateurs de moyens et de résultats, le reporting sur le dialogue parties prenantes gagnerait à s'enrichir d'indicateurs d'impact.</p> <p>Evolutions peu lisibles pour l'instant, faute de recul sur la plupart des indicateurs de reporting relatifs au dialogue.</p> <p>Contribution effective des parties prenantes à l'élaboration du projet – réelle semble-t-il – peu lisible de l'extérieur.</p>

² Pilier désactivé faute d'indicateurs tangibles permettant d'apprécier cette performance dans le cadre de cette évaluation.

3.1.2 GOUV2 - Ethique et gestion des risques

Introduction

Niveau de maturité *Avancé* sur l'éthique et la gestion des risques extra-financiers grâce à des dispositifs de gouvernance et de gestion complets et un effort sur l'engagement des équipes. Un dispositif encore récent sur l'éthique toutefois, à affiner sur l'engagement des publics externes et le suivi des performances.

Notes

Dans le détail cette note de 69/100 se ventile de la façon suivante :

	Note globale	Cadrage	Déploiement	Performance
GOUV2.1 - Assurer un comportement éthique et respectueux des droits de l'homme par l'entreprise et ses partenaires	67	75	75	50
GOUV2.2 - Prémunir l'entreprise contre les risques extra-financiers susceptibles de l'impacter	71	75	87	50

Principaux enseignements

Points forts	Points de vigilance
GOUV2.1 – Assurer comportement éthique/respectueux des droits de l'Homme par entreprise et partenaires	
<p>Cadre engagé et compliant : éthique = un des 4 piliers de la démarche RSE ; <i>Code de conduite</i> conforme à Sapin II (2020) ; dispositif anti-corruption élaboré avec AFA (Charte AFA signée) quasiment complet ; politique de prévention corruption (2020) ; gouvernance robuste (unité Contrôle Interne, groupe travail transverse, comité anti-corruption présidé par CEO).</p> <p>Déploiement en cours : accent sur pédagogie-conseil dans le <i>Code de conduite</i> pour favoriser appropriation ; déclinaison du Code dans court guide opérationnel pour collaborateurs (2020) ; référent déontologue (2020) combinant fonction alerte, conseil et actions correctrices ; dispositif lanceur alerte (2017) ; sensibilisations (éthique) et formations (corruption) largement déployées, avec accent sur postes à risques ; campagne de communication interne (2020) ; questionnaires auto-évaluation, etc.</p>	<p>Cadre encore récent (finalisé en 2020) dont l'efficacité et l'appropriation au quotidien demandent à être confirmées.</p> <p>Des améliorations possibles : manque d'objectifs-cibles sur l'éthique ; accessibilité de l'alerte pour les publics externes perfectible ; engagement des partenaires-prestataires à renforcer ; Code éthique non publié sur le site ; sur la corruption : dispositif de contrôle et d'évaluation du dispositif à mettre en place et outil d'évaluation des tiers encore à venir.</p> <p>Manque de visibilité sur la performance du dispositif : à la fois car manque de recul et manque d'indicateurs de résultats-impacts (ex. pour suivre diffusion de culture éthique).</p>
GOUV2.2 - Prémunir l'entreprise contre les risques extra-financiers susceptibles de l'impacter	
<p>Cadre robuste : Comité Audit/Risques au Conseil ; Gestion assurée par une Direction Risques, audit, contrôle interne (9 p.) rattachée à Directoire ; cartographies (SGP, corruption, opérationnels) régulièrement actualisées et intégrant des enjeux extra-financiers dans les risques forts ; dispositif RGPD complet</p> <p>Mise en œuvre rigoureuse : revue des risques semestrielle avec propriétaires de risques ; mesures correctives ; ateliers réguliers avec porteurs d'actions (dont externes), etc.</p>	<p>Intégration perfectible des risques extra-financiers dans dispositif de management des risques : pas de compétences extra-financières dans équipe Risques, Audits et Contrôle interne (recours à prestataires externes) ; besoin de challenger l'univers des risques extra-financiers pris en compte dans la cartographie SGP.</p> <p>Manque d'éléments tangibles d'appréciation de la performance du Risk Management (dont progression culture du risque) au-delà du reporting sur les moyens.</p>

3.1.3 GOUV3 - Stratégie et gouvernance RSE

Introduction

Niveau de maturité *Avancé* sur la Stratégie et la Gouvernance RSE, soutenu par une démarche structurée autour d'enjeux clés et associant toutes les directions de l'entreprise. Une démarche récente, dont le niveau d'ambition reste néanmoins peu précis et dont la performance apparaît peu lisible.

Notes

Dans le détail cette note de 71/100 se ventile de la façon suivante :

	Note globale	Cadrage	Déploiement	Performance
GOUV3.1 - Piloter une démarche RSE pertinente et performante au cœur des activités de l'entreprise	71	75	87	50

Principaux enseignements

Points forts	Points de vigilance
GOUV3.1 - Piloter une démarche RSE pertinente et performante au cœur des activités de l'entreprise	
<p>Démarche structurée/formalisée (2019) : ancrage dans le projet d'entreprise (2019) ; 4 piliers clés, déclinés en 14 axes (feuilles de route) ; périmètre complet couvrant SGP <u>et</u> GPE ; élaboration participative associant toutes les Directions-Comex (+ Direction des risques) ; adossée à l'ISO 26000 et aux ODD, et fondée sur une cartographie interne des enjeux clés ; signature du Global Compact (2020).</p> <p>Gouvernance solide : Direction DD comptant une quinzaine de personnes (un pôle « lignes du GPE », un pôle « pilotage transverse ») ; rattachée à une Direction Comex (PMO) ; interventions régulières de la Direction DD devant le Comex ; groupe de travail avec les Directions Comex (5 réunions en 1 an) ; travaux au quotidien avec certaines Directions (relations extérieures, ressources, lignes).</p> <p>Déploiement engagé, suivi : tableau de suivi de l'avancement du plan d'actions (majorité des actions déjà engagées) ; outil de pilotage et d'animation du déploiement (OKR) dans toute l'entreprise (2020), levier d'engagement de la ligne managériale.</p> <p>Amélioration continue : travail avec les autres Directions pour enrichir le plan en 2021 (avec consultation de parties prenantes fin 2020 et mission de conseil externe) et fixer des cibles de performance.</p> <p>Premiers jalons de lisibilité de la performance RSE : premier travail sur les indicateurs de suivi (204 identifiés) ; premier rapport RSE (été 2020) sur l'existant ; une notation sollicitée (2020) et des notations déclaratives.</p>	<p>Une démarche très récente dont l'appropriation, le déploiement et la performance sont à soutenir.</p> <p>Une feuille de route 2020 dont l'ambition devrait être relevée et précisée : un plan qui valorise surtout l'existant (environ 90% d'actions du plan déjà engagées voire réalisées) ; manque d'objectifs-cibles assortis d'échéances.</p> <p>Pistes d'amélioration : absence de matrice de matérialité associant l'externe ; levier de motivation / animation du top management autour de l'atteinte des cibles RSE à mettre en place ; recentrage et amélioration nécessaire des indicateurs pour rendre la performance plus lisible.</p>

3.2 CAPITAL HUMAIN

76

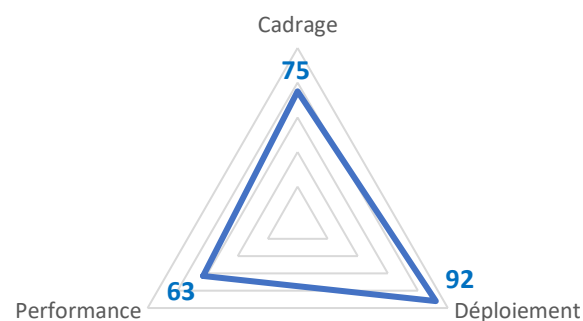
Introduction

La maturité RSE de la thématique Capital Humain pour la SGP se situe au niveau **Excellent (note 76/100)**, avec dans l'ensemble une performance très qualitative sur chacun des domaines d'action évalués :

- **Niveau de maturité Excellent** sur Conditions de travail, porté par une dynamique de recrutement forte avec la création d'emplois pérennes. Des plans d'amélioration sont en cours sur les aspects rémunération.
- **Niveau de maturité Excellent** sur Gestion des emplois et parcours professionnels, porté par un processus d'intégration structuré et une stratégie de formation claire. Des points d'attention liés à l'absence d'accord GPEC et un suivi de la performance perfectible.
- **Niveau de maturité Avancé** sur Santé/sécurité/bien-être, porté par une doctrine claire et un pilotage rigoureux sur le sujet santé et sécurité des chantiers. Un projet ambitieux en cours sur la QVT.
- **Niveau de maturité Avancé** sur Diversité/Egalité professionnelle, avec le sujet de l'égalité professionnelle femmes-hommes en cours de structuration et les autres sujets de diversité non encore traités.
- **Niveau de maturité Excellent** sur Dialogue Interne, porté par un dialogue social fluide complété par des communications internes transversales, ascendantes et descendantes

Notes

	Note 2020
CH1 - Conditions de travail	81
CH1.1 - Améliorer en continu les conditions d'emploi	87
CH1.2 - Assurer l'objectivité, l'équité et la transparence des règles de rémunération	75
CH2 - Gestion des emplois et parcours professionnels	77
CH2.1 - Piloter de façon responsable les organisations, restructurations et évolutions des métiers	87
CH2.2 - Valoriser les talents et développer l'employabilité des collaborateurs	67
CH3 - Santé/sécurité, bien-être	75
CH3.1 - Prévenir les accidents de travail, ainsi que les risques psychosociaux & sanitaires	83
CH3.2 - Favoriser le bien-être au travail et l'équilibre vie privée/professionnelle	67
CH4 – Diversité, égalité professionnelle	58
CH4.1 - Favoriser la diversité et l'égalité des chances	58
CH5 - Dialogue interne	87
CH5.1 - Promouvoir un dialogue vivant et constructif au sein du groupe	87
CAPITAL HUMAIN – NOTE GLOBALE	76



12

81

3.2.1 CH1 - Conditions de travail

Introduction

Niveau de maturité *Excellent* sur Conditions de travail, porté par une dynamique de recrutement forte avec la création d'emplois pérennes. Des plans d'amélioration sont en cours sur les aspects rémunération.

Notes

Dans le détail cette note de 81/100 se ventile de la façon suivante :

	Note	Cadrage	Déploiement	Performance
CH1.1 - Améliorer en continu les conditions d'emploi	87	87	100	75
CH1.2 - Assurer l'objectivité, l'équité et la transparence des règles de rémunération	75	75	100	50

Principaux enseignements

Points forts	Points de vigilance
CH1.1 - Améliorer en continu les conditions d'emploi	
<p>Cadrage clair de l'emploi : forte dynamique de recrutement (+208 CDI en 2019, soit +77%), fondée sur création d'emplois pérennes avec vision annualisée claire (99% de CDI) ; politique stages et alternance pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes.</p> <p>Déploiement en cours : bonne visibilité sur la feuille de route des recrutements (plafond d'emplois de l'entreprise validé annuellement, décliné en calendrier de recrutements par directions).</p>	
CH1.2 - Assurer l'objectivité, l'équité et la transparence des règles de rémunération	
<p>Cadrage structuré : politique salariale structurée, avec volonté de transparence (benchmark des rémunérations en 2019) ; vision claire des actions prioritaires à engager sur le sujet (mise en cohérence et reconnaissance des performances individuelles).</p> <p>Déploiement en cours : dispositifs en cours de déploiement pour améliorer l'équité du dispositif de rémunérations dans un contexte de croissance rapide des effectifs ; bonne visibilité sur l'avancement, un plan d'actions bien engagé (mesures de rattrapage salariale et homogénéisation des éléments de rémunérations).</p>	<p>Cadre encore récent : les actions engagées en faveur de l'équité et de la cohérence d'ensemble des rémunérations sont encore en cours (initiées en 2019, à finaliser d'ici fin 2020).</p> <p>Performance perfectible en liaison avec les attentes des collaborateurs sur les modalités de rémunération.</p>

13

3.2.3 CH2 - Gestion des emplois et parcours professionnels

Introduction

Niveau de maturité *Excellent* sur Gestion des emplois et parcours professionnels, porté par un processus d'intégration structuré et une stratégie de formation claire. Des points d'attention liés à l'absence d'accord GPEC et un suivi de la performance perfectible.

Notes

Dans le détail cette note de 77/100 se ventile de la façon suivante :

	Note	Cadrage	Déploiement	Performance
CH2.1 - Piloter de façon responsable les organisations, restructurations et évolutions des métiers	87	87	100	75
CH2.2 - Valoriser les talents et développer l'employabilité des collaborateurs	67	50	75	75

Principaux enseignements

Points forts	Points de vigilance
CH2.1 - Piloter de façon responsable les organisations, restructurations et évolutions des métiers	
<p>Cadrage formalisé et précis pour gérer l'intégration des collaborateurs dans un contexte d'évolution rapide des effectifs (parcours d'intégration, livret d'accueil, système de parrainage).</p> <p>Mise en œuvre et résultats en phase avec ce cadrage.</p> <p>Une gestion responsable des emplois en période de crise sanitaire (ex. maintien recrutement et période d'essai, renforcement de la communication interne).</p>	<p>Besoin d'amélioration continue identifié pour dispositifs d'intégration (actions prévues en 2021) et résultats à suivre dans la durée.</p>
CH2.2 - Valoriser les talents et développer l'employabilité des collaborateurs	
<p>Éléments de cadrage formalisés sur mobilité et orientations stratégiques de la formation ; vision claire des orientations à développer (plan développement des compétences 2020 ; enjeux 2021 identifiés sur la mise à niveau des expertises techniques et la formation des managers).</p> <p>Déploiement en cours : bonne visibilité sur l'avancement (même si affecté par la crise sanitaire)</p> <p>Performance positive : indicateurs définis et suivis ; évolution positive des résultats (22% des postes pourvus en interne ; taux de réalisation des entretiens d'évaluation annuelle à 88% ; 3,79 jours de formation en moyenne en 2019, chiffre en hausse)</p>	<p>Cadrage encore à compléter : absence d'accord GPEC, prévu pour 2021 ; absence d'objectifs quantifiés sur la formation.</p> <p>Suivi de la performance perfectible : dynamique positive dans le temps mais pas de mise en perspective avec des objectifs quantitatifs.</p>

3.2.4 CH3 - Santé/sécurité, bien-être

Introduction

Niveau de maturité Avancé sur Santé/sécurité/bien-être, porté par une doctrine claire et un pilotage rigoureux sur le sujet santé et sécurité des chantiers. Un projet ambitieux en cours sur la QVT.

Notes

Dans le détail cette note de 75/100 se ventile de la façon suivante :

	Note globale	Cadrage	Déploiement	Performance
CH3.1 - Prévenir les accidents de travail, ainsi que les risques psychosociaux & sanitaires	83	87	87	75
CH3.2 - Favoriser le bien-être au travail et l'équilibre vie privée/professionnelle	67	75	75	50

Principaux enseignements

Points forts	Points de vigilance
CH3.1 - Prévenir les accidents de travail, ainsi que les risques psychosociaux & sanitaires	
<p>Cadrage engagé et complet sur la sécurité des chantiers : doctrine formalisée, régulièrement actualisée et partagée (charte et référentiels sécurité des chantiers revue en 2020, applicable au marché en cours dès 2020) ; sponsor fort (reporting régulier au Directoire) ; sujet clé du projet d'entreprise (axe prioritaire de la stratégie quinquennal).</p> <p>Déploiement ambitieux en cours : audits AFNOR en cours sur tous les chantiers ; bonne visibilité des actions ; avancement bien engagé ; approche quantitative et qualitative.</p> <p>Suivi régulier de la performance : bilans réguliers avec des indicateurs définis (pilotage à minima trimestriels des indicateurs définis dans la doctrine) ; suivi des aspects quantitatifs et qualitatifs (analyse des incidents et des causes).</p>	<p>Cadre à enrichir au niveau des objectifs fixés et des indicateurs clés à suivre : les projets en cours vont dans ce sens à horizon 2021-2022 (après les 1ers bilans des audits AFNOR, réflexion sur de nouveaux indicateurs de performance).</p> <p>Suivi de la performance perfectible : processus de reporting dépendant de la qualité des informations chez les entreprises ; indicateurs accidentologie pas systématiquement disponibles avec le niveau de rigueur attendu (absence de données accidentologie 2018 dans rapport d'activité 2019) ; indicateurs à enrichir dans le temps avec l'avancée des projets en cours.</p>
CH3.2 - Favoriser le bien-être au travail et l'équilibre vie privée/professionnelle	
<p>Quelques éléments de cadrage formalisés et ciblés sur télétravail et aménagement des locaux ; vision claire des orientations à développer au regard du contexte et des besoins actuels.</p> <p>Déploiement en cours : de nombreux projets en cours au service de la QVT et du bien-être (ex. enquête en cours pour cibler les actions pertinentes) ; enquêtes régulières pour mesurer le bien-être (externes avec <i>Great Place to Work</i> mais aussi internes).</p> <p>Des résultats positifs sur les sujets suivis.</p>	<p>Besoin d'actualiser et d'élargir le cadrage bien identifié (projet « <i>Nous demain</i> » lancé sur la QVT, l'organisation du travail et le temps de travail, à finaliser en 2021).</p> <p>Besoin de finaliser le déploiement des nombreuses actions structurantes en cours</p> <p>Suivi de la performance à enrichir en relation avec les projets liés à « <i>Nous demain</i> ».</p>

3.2.5 CH4 – Diversité, égalité professionnelle

Introduction

Niveau de maturité *Avancé* sur Diversité/Egalité professionnelle, avec le sujet de l'égalité professionnelle femmes-hommes en cours de structuration et les autres sujets de diversité non encore traités

Notes

Dans le détail cette note de 58/100 se ventile de la façon suivante :

	Note	Cadrage	Déploiement	Performance
CH4.1 - Favoriser la diversité et l'égalité des chances	58	50	100	25

Principaux enseignements

Points forts	Points de vigilance
CH4.1 - Favoriser la diversité et l'égalité des chances	
<p>Quelques éléments de cadrage sur l'égalité professionnelle femmes-hommes (EPFH) : commission dédiée à l'égalité professionnelle créée début 2020 ; vision claire des actions à déployer (quatre thèmes proposés dans le projet d'accord EPFH : rémunération, formation, classification, promotion).</p> <p>Déploiement en cours : les actions prévues sont bien engagées.</p> <p>Note de 90/100 à l'index de l'égalité femmes-hommes (+9 points par rapport 2018)</p>	<p>Cadrage EPFH à finaliser : accord sur l'égalité professionnelle F-H non finalisé (prévu fin 2020).</p> <p>Pas de cadrage sur les autres sujets de diversité : absence de vision et d'objectifs, et d'indicateurs, sur handicap, diversité socio-culturelle (zone géographique, école de formation etc.), diversité générationnelle (emploi des seniors), par exemple.</p> <p>Déploiement : Commission dédiée à l'égalité professionnelle encore récente.</p> <p>Performance EPFH perfectible : femmes moins présentes dans les fonctions d'encadrement (35% de femmes dans encadrement vs 50% dans l'effectif fin 2019)</p>

3.2.6 CH5 - Dialogue interne

Introduction

Niveau de maturité *Excellent* sur Dialogue Interne, porté par un dialogue social fluide complété par des communications internes transversales, ascendantes et descendantes.

Notes

Dans le détail cette note de 87/100 se ventile de la façon suivante :

	Note globale	Cadrage	Déploiement	Performance
CH5.1 - Promouvoir un dialogue vivant et constructif au sein du groupe	87	87	100	75

Principaux enseignements

Points forts	Points de vigilance
CH5.1 - Promouvoir un dialogue vivant et constructif au sein du groupe	
<p>Cadrage complet, dépassant le cadre exclusif du dialogue social : instances de dialogue social en place avec fonctionnement dynamique ; feuille de route et des objectifs définis (calendrier social avec 4 accords en cours ou prévus d'ici juin 2021).</p> <p>En complément des instances de dialogue social : nombreux outils et moyens engagés pour informer les salariés et encourager les communications transversales, ascendantes et descendantes (plateforme collaborative, enquêtes anonymes régulières, événements réguliers avec membres Directoire/COMEX).</p> <p>Résultats positifs : dialogue social fluide et constructif ; taux de participation interne bons attestant d'un bon engagement des salariés (ex. participation aux élections du CSE de près de 70%, participation aux différents baromètres internes de près de 80%).</p>	<p>Des accords obligatoires non encore finalisés (accord GPEC, accord EPFH).</p>

3.3 ENVIRONNEMENT

72

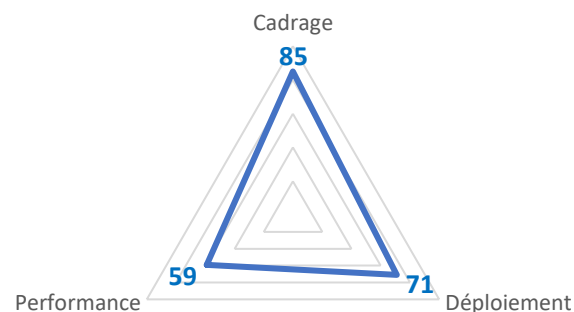
Introduction

La maturité RSE de la thématique Environnement pour la SGP se situe au niveau Avancé (note 72/100), avec dans l'ensemble une performance très qualitative sur chacun des quatre domaines d'action évalués :

- **Niveau de maturité Avancé** sur Prise en compte stratégique de l'environnement grâce à des dispositifs de gouvernance complets. Des modalités de suivi existent mais sont à renforcer.
- **Niveau de maturité Avancé** sur Changement climatique et énergie grâce aux travaux menés de manière très anticipée sur ce sujet. L'internalisation des enjeux carbone et énergétiques est dans l'ADN des actions portées par la SGP et son projet GPE. Le suivi et la mesure de ces sujets restent à être renforcés.
- **Niveau de maturité Avancé** sur Biodiversité et pollution soutenu par un cadre de gestion de la biodiversité robuste et des actions convaincantes. L'évaluation de la performance, encore exploratoire, est à étayer.
- **Niveau de maturité Avancé** sur Consommation de ressources, prévention et gestion des déchets porté par une prise en compte poussée de la gestion des déchets et plus généralement par un cadrage éclairé de la thématique ressources. La mise en place et le suivi de mesures visant à optimiser la consommation de ressources restent à parfaire.

Notes

	Note 2020
ENV1 - Prise en compte stratégique et managériale de l'environnement	71
ENV1.1 - Mettre en place une démarche globale de maîtrise des impacts environnementaux du projet GPE	71
ENV2 - Changement climatique et énergie	71
ENV2.1 - Réduire l'empreinte carbone et les consommations énergétiques de l'entreprise et des ouvrages	71
ENV2.2 - Préparer l'adaptation des ouvrages aux conséquences du risque climatique	71
ENV3 – Biodiversité et pollutions	71
ENV3.1 - Protéger et accroître la biodiversité	79
ENV3.2 – Eviter et limiter les rejets polluants dans l'air, l'eau, les sols	62
ENV4 - Consommation de ressources, prévention et gestion des déchets	75
ENV4.1 Maitriser la consommation de ressources et de matières premières	58
ENV4.2 - Limiter et valoriser les déchets	91
ENVIRONNEMENT – NOTE GLOBALE	72



18

3.3.1 ENV1 - Prise en compte stratégique et managériale de l'environnement

Introduction

Niveau de maturité *Avancé* grâce à des dispositifs de gouvernance complets. Des modalités de suivi existent mais sont à renforcer.

Notes

Dans le détail cette note de 71/100 se distribue de la façon suivante :

	Note globale	Cadrage	Déploiement	Performance
ENV1.1 - Mettre en place une démarche globale de maîtrise des impacts environnementaux du projet GPE	71	87	75	50

Principaux enseignements

Points forts	Points de vigilance
ENV1.1 - Mettre en place une démarche globale de maîtrise des impacts environnementaux du projet GPE	
<p>Cadrage détaillé et complet des aspects environnementaux : documents contractuels (charte environnement des chantiers de la SGP, notice de respect de l'environnement, etc.), documents de communication (« <i>protéger l'environnement et valoriser les déblais</i> »), inventaires préalables (biodiversité), bilans prospectifs (bilan carbone). En outre, le sujet « environnement » maille la gouvernance de la SGP et du GPE au niveau de ses différents pôles et postes.</p> <p>Traductions tangibles sur le terrain des intentions et engagements pris dans le cadre de la démarche globale relative aux enjeux environnementaux (multiples réalisations concrètes sur le terrain).</p> <p>Plusieurs outils de suivi de la démarche globale : Plan de Management de l'Environnement (PME) pour suivre l'ensemble des engagements environnementaux pris par la SGP ; tableau de bord de suivi des indicateurs environnementaux légaux ; feuille de route RSE.</p>	<p>Matérialité (hiérarchie) des enjeux environnementaux auxquels sont confrontés la SGP et le GPE pas toujours affichée, ni argumentée.</p> <p>Niveau de renseignement des outils de suivi pas toujours suffisamment détaillé ou précis. Le choix des indicateurs met de côté certains sujets ou n'est pas suffisamment complet. Les tableaux de bord doivent encore se renforcer pour le suivi des audits, contrôles et non-conformités à l'échelle des lots de travaux mais aussi plus globalement.</p>

3.3.2 ENV2 - Changement climatique et énergie

Introduction

Niveau de maturité *Avancé* grâce aux travaux menés de manière très anticipée sur ce sujet. L'internalisation des enjeux carbone et énergétiques est dans l'ADN des actions portées par la SGP et son projet GPE. Le suivi et la mesure de ces sujets restent à être renforcés.

Notes

Dans le détail cette note de 71/100 se distribue de la façon suivante :

	Note globale	Cadrage	Déploiement	Performance
ENV2.1 - Réduire l'empreinte carbone et les consommations énergétiques de l'entreprise et des ouvrages	71	87	75	50
ENV2.2 - Préparer l'adaptation des ouvrages aux conséquences du risque climatique	71	75	87	50

Principaux enseignements

Points forts	Points de vigilance
ENV2.1 - Réduire l'empreinte carbone et les consommations énergétiques de l'entreprise et des ouvrages	
<p>Cadre anticipateur et complet : bilan carbone du GPE (2012 et 2018) réalisé sur un périmètre large (incluant études préalables, construction, fonctionnement de l'infrastructure, mobilité et développement territorial) ; développement d'un outil de quantification des émissions GES, <i>Carboptimum</i>[®], pour une évaluation et un suivi tout au long du projet ; évaluation GES sur horizons prospectifs à long terme selon différents scénarios, en ligne avec la Stratégie Nationale Bas Carbone.</p> <p>Déploiement de mesures pour limiter les émissions de GES (ex. bétons intégrant de la matière recyclée, matériaux biosourcés, etc.).</p> <p>Performance estimée à moyen terme positive : bilan général des émissions de GES induites et évitées par le GPE positif avant 2050. <i>Carboptimum</i>[®], permet de prendre en compte toutes les phases du projet, depuis les études préalables jusqu'à 20/30 ans après la mise en service des 1^{ères} lignes (donc suivi dans le temps).</p>	<p>Des émissions de GES non négligeables sur les matériaux de construction, notamment les bétons et ciments pour lesquels les alternatives bas-carbone, si elles existent et sont parfois mises en œuvre, restent à consolider pour atteindre une performance optimisée. Dans cet objectif, des travaux sont menés de manière partenariale avec différents organismes et de manière générale pour tous les matériaux.</p> <p>La mesure de la performance GES sur la base de données réelles et la confirmation des estimations reste à réaliser (mise en œuvre prochainement, notamment grâce aux données de reporting des entreprises de travaux).</p>
ENV2.2 - Préparer l'adaptation des ouvrages aux conséquences du risque climatique	
<p>Cadre rigoureux et systématique : les risques naturels, dont certains sont amplifiés par les modifications climatiques, sont analysés lors des études d'impacts de chaque ouvrage.</p> <p>Mise en œuvre essentielle à la durabilité des projets : si le risque inondation est identifié comme majeur et concentre une grande partie des aménagements de mitigation (bassin de rétention, mur de protection, toit enherbé, etc.), d'autres risques aux effets plus limités font également l'objet de traitements particuliers (ex. végétalisation adaptée au climat).</p>	<p>Une performance hypothétique, à valider dans la durée : l'adaptation des installations et du matériel roulant aux événements de fortes chaleurs, d'îlots de chaleur, de tempête ne pourra être évaluée que dans un second temps.</p>

3.3.3 ENV3 – Biodiversité et pollutions

Introduction

Niveau de maturité *Avancé* soutenu par un cadre de gestion de la biodiversité robuste et des actions convaincantes. L'évaluation de la performance, encore exploratoire, à étayer.

Notes

Dans le détail cette note de 71/100 se ventile de la façon suivante :

	Note globale	Cadrage	Déploiement	Performance
ENV3.1 - Protéger et accroître la biodiversité	79	87	75	75
ENV3.2 – Eviter/limiter rejets polluants (air-eau-sols)	62	87	50	50

Principaux enseignements

Points forts	Points de vigilance
ENV3.1 - Protéger et accroître la biodiversité	
<p>Cadre robuste mené en anticipation : nombreuses données de terrain acquises dans le cadre des études avant travaux (inventaires écologiques ; recherche sites de compensation ; plans de gestion ; coopération avec acteurs locaux).</p> <p>Déploiement concret couvrant tout le GPE : impacts identifiés avant d'être évités-réduits-compensés. Des mesures d'évitement (ex. réseau à 90% souterrain ou mise en défens d'espèces protégées) et des mesures de compensation écologique et forestière (ex. création/restauration rivières, zones humides ou gestion/entretien des milieux...).</p> <p>Suivi effectif et projeté sur de longs horizons de temps : suivis sur toute la durée des mesures, soit 30 ans (plan de gestion par mesure de compensation), permettant d'ajuster les mesures de compensation.</p>	<p>Communication axée sur les actions pour la biodiversité exceptionnelle (ou protégée) plutôt qu'ordinaire, alors qu'il existe aussi une pression sociale forte sur cette dernière.</p> <p>Calibrage perfectible des mesures de compensation, compliqué du fait de la difficulté à bien évaluer les performances du génie écologique.</p> <p>Si en lui-même le GPE amène peu d'artificialisation hormis au niveau des gares, il conduit à densifier et à aménager la ville. Ces effets indirects devraient être mieux suivis dans le futur.</p>
ENV3.2 – Eviter et limiter les rejets polluants dans l'air, l'eau, les sols	
<p>Ensemble largement encadré par la réglementation : dès 2010, la SGP a lancé une évaluation stratégique environnementale. Une réflexion complétée par la suite par de nombreuses études environnementales, techniques et socio-économiques.</p> <p>Au-delà des études, diagnostics et inventaires pré-travaux, mise en place d'actions de terrain dont certaines traduisent des engagements forts (Etudes d'impacts systématiques ; Notice de Respect de l'Environnement (NRE) à valeur contractuelle ; Charte environnement des chantiers ; plan de respect de l'environnement visant sujets comme poussières, polluants atmosphériques, nuisances visuelles, déchets, eau, bruits, etc.).</p> <p>Différents outils/procédures pour suivi renforcé : Plan de Management de l'Environnement (PME) (outil de suivi de l'ensemble des engagements environnementaux pris) ; tableau de bord (suivi indicateurs environnementaux légaux ainsi que de ceux demandés en sus par la SGP. Ils sont notamment alimentés par les entreprises de travaux qui doivent rendre des comptes en matière de reporting.</p>	<p>Reproductibilité perfectible des bonnes pratiques expérimentées (ex : eaux industrielles pas toujours réutilisées dans les procédés ou pour l'aspersion des zones de circulation ou de stockage ; eaux de ruissellement pas toujours recyclées, etc.).</p>

3.3.4 ENV4 - Consommation de ressources, prévention et gestion des déchets

75

Introduction

Niveau de maturité Avancé porté par une prise en compte poussée de la gestion des déchets et plus généralement par un cadrage éclairé de la thématique ressources. La mise en place et le suivi de mesures visant à optimiser la consommation de ressources restent à parfaire.

Notes

Dans le détail cette note de 75/100 se ventile de la façon suivante :

	Note globale	Cadrage	Déploiement	Performance
ENV4.1 Maitriser consommation ressources/mat. 1 ^{eres}	58	75	50	50
ENV4.2 - Limiter et valoriser les déchets	91	100	87	87

Principaux enseignements

Points forts	Points de vigilance
ENV4.1 Maitriser la consommation de ressources et de matières premières	
<p>Sujet des ressources abordé dans différents documents de cadrage (Protéger l'environnement et valoriser les déblais, etc.) de manière assez ciblée : utilisation de matières recyclées (granulats, enrobés), récupération d'énergie par le matériel roulant et réinjection sur le réseau, etc.</p> <p>Plusieurs actions concrètes mises en œuvre à l'échelle de la SGP (nouveau siège certifié HQE) ou du GPE (plusieurs marchés de travaux ont des prescriptions sur les bétons à partir de matière recyclée).</p>	<p>Manque d'un document de cadrage d'ensemble dédié sur l'enjeu « consommation de ressources » (hors bilan carbone qui donne vision globale) et accent mis plutôt sur les boucles d'économie circulaire aval.</p> <p>Des expérimentations concluantes pour une optimisation des ressources qui ne sont pas forcément reconduites ni généralisées.</p> <p>Arbitrages pour limiter certains risques techniques liés à l'utilisation de matériaux alternatifs.</p>
ENV4.2 - Limiter et valoriser les déchets	
<p>Cadre bâti très tôt, prospectif et complet, depuis la prévention jusqu'à la production de matières premières de recyclage (2011, étude pour estimer à horizon 2025 la capacité d'accueil des différents exutoires possibles pour l'évacuation des terres excavées ; 2012, 1^{er} Schéma directeur des déblais (SDED) fixant une stratégie générale, affinée entre 2013 et 2016, avant les 1^{ers} chantiers); à l'échelle du GPE, un schéma de gestion et de valorisation des déblais formalisé en 2017 est opérationnel.</p> <p>Déploiement de mesures concrètes, innovantes et évolutives : programme d'actions en 3 grands axes : traçabilité (plate-forme Internet dédiée à traçabilité des déblais); transport alternatif (recours aux voies navigables), valorisation (dont soutien à l'émergence de filières).</p> <p>Démarche constante d'amélioration continue : boucles d'économie circulaire complétées (pour intégrer des matériaux recyclés dans la réalisation des ouvrages du GPE par exemple) ; nouveaux types de marchés (ex : marché à venir spécifique aux matières excavées) pour renforcer les objectifs de valorisation ; dispositifs incitatifs de bonus/malus sur déchets de construction pour les entreprises.</p> <p>Schéma d'audit et de contrôle pour suivre sur le long terme application des mesures contractuelles et des bonnes pratiques relatives aux déblais + tableau de suivi des non-conformités.</p>	<p>Atteinte difficile de certains objectifs (ex. recyclage des déblais encore limité ; recours au ferroviaire en deçà des objectifs initiaux).</p> <p>Suivi de la performance à accentuer : des audits de contrôles pour chaque lot de travaux qui existent mais l'échantillonnage pourrait être plus dense.</p>

22

3.4 PARTIES PRENANTES EXTERNES

77

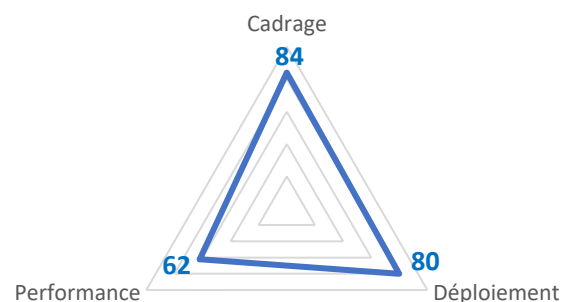
Introduction

La maturité RSE de la thématique Parties Prenantes Externes pour la SGP se situe au niveau **Excellent** (note 77/100), avec néanmoins un levier de progrès identifié sur la communication et le pilotage de la performance :

- **Niveau de maturité Avancé** sur Fournisseurs-Sous-traitants-Partenaires, porté par un cadre de consultation précis, ouvert ainsi que des modalités de sélection objectives et transparentes. Le contrôle de la performance RSE des fournisseurs-prestataires-partenaires, en activité, est à approfondir et à appréhender de façon beaucoup plus systémique et systématique entre les différents acteurs de la SGP.
- **Niveau de maturité Excellent** sur Futurs voyageurs-Usagers qui se traduit essentiellement par l'association de nombreuses parties prenantes à une dynamique de co-construction itérative, attentive à la qualité de service proposé en termes de sécurité, fiabilité, accessibilité et bien être.
- **Niveau de maturité Excellent** sur Société-Territoires/élus-Riverains notamment du fait d'une bonne contribution à l'économie en qualité de pourvoyeur d'emplois, d'aide à la mise en réseau de l'offre et de la demande entre entreprises et populations locales mais également d'une bonne gestion des situations de nuisance auxquelles **sont** exposées les riverains.
- **Niveau de maturité Excellent** sur Institutions-Pouvoirs Publics, avec un dialogue institutionnel bien cadré, associant les territoires aux différentes concertations relatives aux projets et aux grands enjeux de développement durable.

Notes

	Note 2020
PPE1 - Fournisseurs, sous-traitants, partenaires	69
PPE1.1 - Adopter vis-à-vis des fournisseurs-prestataires-partenaires un comportement responsable et éthique	71
PPE1.2 - Veiller à la performance RSE des fournisseurs-prestataires-partenaires	67
PPE2 – Futurs voyageurs et usagers	77
PPE2.1 - Assurer un niveau de sécurité-sûreté optimum pour les futurs usagers	87
PPE2.2 - Veiller à la satisfaction (écoute, qualité et responsabilité) des futurs usagers	75
PPE2.3 – Optimiser la valeur ajoutée environnementale, sociale et sociétale du service et encourager les futurs usagers à adopter des pratiques responsables	71
PPE3 - Société, Territoires/élus, riverains	81
PPE3.1 - Contribuer au développement socio-économique des territoires	83
PPE3.2 - Maîtriser les nuisances et tenir compte des intérêts des parties prenantes riveraines dans les activités opérationnelles	79
PPE4 - Institutions et pouvoirs publics	79
PPE4.1 - Déployer un dialogue institutionnel efficace, inclusif et responsable, au service du bien commun et du développement durable (mobilité décarbonée, sûreté, sécurité sanitaire ...)	79
PARTIES PRENANTES EXTERNES – NOTE GLOBALE	77



23

3.4.1 PPE1 - Fournisseurs, sous-traitants, partenaires

Introduction

Niveau de maturité *Avancé* sur Fournisseurs-Sous-traitants-Partenaires, porté par un cadre de consultation précis, ouvert, ainsi que des modalités de sélection objectives et transparentes. Le contrôle de la performance RSE des fournisseurs-prestataires-partenaires, en activité, est à approfondir et à appréhender de façon beaucoup plus systémique et systématique entre les différents acteurs de la SGP.

Notes

Dans le détail cette note de 69/100 se ventile de la façon suivante :

	Note	Cadrage	Déploiement	Performance
PPE1.1 - Adopter vis-à-vis des fournisseurs-prestataires-partenaires un comportement responsable et éthique	71	87	75	50
PPE1.2 - Veiller à la performance RSE des fournisseurs-prestataires-partenaires	67	75	75	50

Principaux enseignements

Points forts	Points de vigilance
PPE1.1 - Adopter vis-à-vis des fournisseurs-prestataires-partenaires un comportement responsable et éthique	
<p>Cadre de consultation précis et ouvert : diffusion, très en amont, d'avis de pré-information sur procédures ; présentations des marchés aux entreprises avec appui des CCI et ambassades ; appel d'offres systématique pour marchés > à 40K€ ; recours au manuel commande publique.</p> <p>Définition claire des rôles/responsabilités et des modalités du contrat de concession.</p> <p>Objectivation de la tarification : indexation politique prix sur formules de calcul propres à chaque typologie de prestation.</p> <p>Anticipation des conflits d'intérêts : recensement des situations à risque ; outil opérationnel dédié en cours d'acquisition ; formation/sensibilisation collaborateurs.</p>	<p>Pas de formalisation du canal d'alerte fournisseurs (projet néanmoins en cours) et pas d'outil dédié à leur remontées et traitements (hors canal d'alerte).</p> <p>Très peu d'indicateurs reflétant le suivi du comportement responsable de la SGP à l'égard de ses fournisseurs-prestataires-partenaires.</p> <p>Pas d'évaluation du niveau de dépendance des fournisseurs à l'égard de la SGP (projet néanmoins en cours).</p>
PPE1.2 - Veiller à la performance RSE des fournisseurs-prestataires-partenaires	
<p>Cadrage des risques RSE : cartographie des risques et attentes sociales/environnementales bien exprimées lors de la passation des marchés.</p> <p>Conditions d'attribution d'un marché partiellement indexées sur la performance RSE des fournisseurs-prestataires.</p> <p>Démarche volontariste en faveur de l'ESS : inscription, dans marchés de clauses <i>Insertion par l'activité économique</i> ou <i>Accès TPE/PME/ESS</i> + ETP dédié à l'animation du sujet en lien avec les entreprises, salariés et acteurs locaux de l'emploi.</p>	<p>Pas de critère RSE dans les politiques d'intéressement financier pour les équipes achats.</p> <p>Déploiement de la démarche perfectible : reposant sur contrôle amont de la performance RSE des fournisseurs-prestataires d'où manque de visibilité sur la performance RSE effective, une fois les marchés attribués.</p>

3.4.2 PPE2 – Futurs voyageurs et usagers

Introduction

Niveau de maturité *Excellent* sur Futurs voyageurs-Usagers qui se traduit essentiellement par l'association de nombreuses parties prenantes à une dynamique de co-construction itérative, attentive à la qualité de service proposé en termes de sécurité, fiabilité, accessibilité et bien être.

Notes

Dans le détail cette note de 77/100 se ventile de la façon suivante :

	Note	Cadrage	Déploiement	Performance
PPE2.1 - Assurer un niveau de sécurité-sûreté optimum pour les futurs usagers	87	87	87	NA ³
PPE2.2 - Veiller à la satisfaction (écoute, qualité et responsabilité) des futurs usagers	75	87	87	50
PPE2.3 – Optimiser valeur ajoutée environnementale-sociale -sociétale du service et encourager les futurs usagers à adopter des pratiques responsables	71	87	75	50

Principaux enseignements

Points forts	Points de vigilance
PPE2.1 - Assurer un niveau de sécurité-sûreté optimum pour les futurs usagers	
<p>Unité dédiée dont le rôle est d'assurer l'expertise et l'assistance auprès des directions de projet en matière de sécurité et de sûreté des chantiers.</p> <p>Programme d'exigences de maintenance (PEM), préparé avec Île-de-France Mobilités et RATP.</p> <p>Optimisation de la maintenance du futur métro (système de diagnostic embarqué monitorant équipements et facilitant planification tâches correctives).</p> <p>Nombreux instruments dédiés à la sûreté-sécurité des rames (ex. freinage d'urgence doux ; système de vidéoprotection ; vision en temps réel de l'intérieur de la rame...)</p>	<p>Nouveaux enjeux à identifier (études en cours) au regard du contexte sanitaire / sécuritaire et solutions à explorer pour répondre aux défis présents et à venir.</p>
PPE2.2 - Veiller à la satisfaction (écoute, qualité et responsabilité) des futurs usagers	
<p>Association de nombreux futurs usagers (dont PMR) à expérimentations et tests sur design des équipements ergonomie mobilier/signalétique des gares.</p> <p>Visibilité du projet assurée par le terrain d'expérimentation du Grand Paris Express : <i>la Fabrique du métro</i>.</p> <p>Mise à disposition du grand public de ressources pédagogiques</p> <p>Bonne appréhension des besoins de confort clés des futurs usagers (secousses/bruits réduits ; ventilation, climatisation, chauffage, éclairage, connexion internet haut débit...).</p>	<p>Communication trop peu étayée et lisible sur l'apport qualitatif effectif des futurs usagers en vue de l'amélioration du projet (axes d'amélioration identifiés lors des ateliers participatifs et valorisation des diverses participations).</p>
PPE2.3 - Optimiser la valeur ajoutée environnementale/sociale/sociétale du service et encourager les futurs usagers à adopter des pratiques plus responsables	
<p>Intermodalité et espaces publics bien cadrés, répertoriés dans un document transmis aux chefs de mission (cadre d'intervention ; fonctionnement des études de pôle, schémas de référence, référentiel de conception) et partagé avec les collectivités.</p> <p>Nombreuses dispositions pour accessibilité PMR (ateliers semestriels réunissant associations représentant PMR pour améliorer projet : ascenseurs ; signalétiques ; gestion espaces ; circuits billettique adaptés)</p> <p>Valorisation des externalités positives du projet, tant auprès des milieux scolaires qu'auprès des futurs usagers.</p>	<p>Réflexion à engager sur indicateurs et objectifs attestant d'un bon déploiement des différents vecteurs d'intermodalité (stationnement vélos, bornes de recharge électrique, connexion aux autres moyens de transport...).</p>

³ Pilier désactivé car difficile appréciation de la performance dans le cadre de cette évaluation très antérieure à la mise en service du GPE

3.4.3 PPE3 - Société, Territoires/élus, riverains

Introduction

Niveau de maturité *Excellent* sur Société-Territoires/élus-Riverains avec une bonne contribution à l'économie en qualité de générateur d'emplois, d'aide à la mise en réseau de l'offre et de la demande entre entreprises et populations locales et aussi d'une bonne gestion des nuisances auxquelles sont exposées les riverains.

Notes

Dans le détail cette note de 81/100 se ventile de la façon suivante :

	Note	Cadrage	Déploiement	Performance
PPE3.1 - Contribuer au développement socio-économique des territoires	83	87	75	87
PPE3.2 - Maîtriser nuisances et tenir compte intérêts parties prenantes riveraines dans activités opérationnelles	79	75	87	75

Principaux enseignements

Points forts	Points de vigilance
PPE3.1 - Contribuer au développement socio-économique des territoires	
<p>Identification besoins emplois-compétences : cartographie évolutive des emplois du GPE ; analyse des métiers sous tension.</p> <p>Travail de programmation-conception : co-développement projets immobiliers sur foncier acquis ; valorisation potentiel de développement urbain ; contribution à effort régional sur mixité.</p> <p>Formalisation-signatures de conventions pour le développement de l'emploi avec EPT et communautés d'agglomérations pour accompagner les opportunités créées par GPE sur emplois/économie.</p> <p>Collaboration avec des partenaires locaux (entreprises, universités, associations, collectivités) sur projets de développement.</p> <p>Mesure précise de la performance (ex. contribution à demande en logements ; nombre de PME travaillant et part du volume d'affaires confié, nombre d'heures réalisées en insertion, etc.).</p>	<p>Manque de visibilité quant au dialogue avec les territoires en vue d'une bonne intégration du parc social en proximité des futures gares.</p>
PPE3.2 - Maîtriser nuisances et tenir compte intérêts parties prenantes riveraines dans opérations	
<p>Modalités de prise en charge bien cadrées selon la gêne immatérielle occasionnée et sur la base du principe d'équité (indemnisation financière, aménagements-relogement temporaire des personnes).</p> <p>Unité riveraine dédiée à anticipation des nuisances sonores, accompagnement des habitants non-professionnels et indemnisation.</p> <p>Réduction des nuisances potentielles : mise en place de dispositifs adaptés autour des chantiers.</p> <p>Communication soutenue vers populations impactées (ex. informations sur raisons et modalités des travaux ; newsletters ; réunions + agents/médiateurs de proximité...).</p> <p>Suivi satisfaisant de réclamations = 94% réponses favorables en 2019.</p>	<p>Formalisation des relations avec parties prenantes riveraines proposée au cas par cas sans consolidation d'ensemble des objectifs, avancements et résultats généraux.</p> <p>Manque de transparence sur modalités d'indemnisation et différents critères selon nuisances.</p> <p>Absence de nomenclature permettant l'identification et la distinction des réclamations reçues selon leur nature et objet.</p>

3.4.4 PPE4 - Institutions et pouvoirs publics

Introduction

Niveau de maturité *Excellent* sur Institutions-Pouvoirs Publics, avec un dialogue institutionnel cadré, associant les territoires aux différentes concertations relatives aux projets et aux grands enjeux de développement durable.

Notes

Dans le détail cette note de 79/100 s'illustre de la façon suivante :

	Note	Cadrage	Déploiement	Performance
PPE4.1 - Déployer un dialogue institutionnel efficace, inclusif et responsable, au service du bien commun et du développement durable (mobilité décarbonée, sûreté, sécurité sanitaire ...)	79	87	75	75

Principaux enseignements

Points forts	Points de vigilance
PPE4.1 - Déployer un dialogue institutionnel efficace, inclusif et responsable, au service du bien commun et du développement durable (mobilité décarbonée, sûreté, sécurité sanitaire ...)	
<p>Cadrage du dialogue entre la maîtrise d'ouvrage et les collectivités locales via instances de concertation : comités techniques, comité de suivi des travaux, comités de pilotage.</p> <p>Association des territoires aux travaux de programmation des espaces publics et des équipements intermodaux en amont de la phase de conception du projet.</p> <p>Déploiement d'un dialogue de proximité proactif avec les élus locaux et cycles de conférences de ligne sur l'avancée des travaux du GPE.</p> <p>Dynamique économique, urbaine, sociologique et territoriale évaluée par un Conseil d'évaluation nouvellement créé.</p> <p>Baromètre territorial élaboré thématique par thématique et mises à jour bihebdomadaires.</p>	<p>Faible communication sur l'association des acteurs institutionnels à l'identification des risques sociétaux et à la recherche de solutions ad hoc.</p>

4 Annexes

ANNEXE 1 - REFERENTIEL D'ÉVALUATION DÉTAILLÉ

Thématique	Domaines d'actions	Objectifs associés
GOVERNANCE	GOUV1 - Fonctionnement des instances dirigeantes	GOUV1.1 - Veiller à un fonctionnement équilibré, performant et responsable des instances de gouvernance GOUV1.2 - Ouverture, concertation, transparence, redevabilité
	GOUV2 - Ethique et gestion des risques	GOUV2.1 - Assurer un comportement éthique et respectueux des droits de l'Homme par l'entreprise et ses partenaires GOUV2.2 - Prémunir l'entreprise contre les risques extra-financiers susceptibles de l'impacter
	GOUV3 - Stratégie et gouvernance RSE	GOUV3.1 - Piloter une démarche RSE pertinente et performante au cœur des activités de l'entreprise
CAPITAL HUMAIN	CH1 - Conditions de travail	CH1.1 - Améliorer en continu les conditions d'emploi CH1.2 - Assurer l'objectivité, l'équité et la transparence des règles de rémunération
	CH2 - Gestion des emplois et parcours professionnels	CH2.1 - Piloter de façon responsable les organisations, restructurations et évolutions des métiers CH2.2 - Valoriser les talents et développer l'employabilité des collaborateurs
	CH3 - Santé/sécurité, bien-être	CH3.1 - Prévenir les accidents de travail, ainsi que les risques psychosociaux & sanitaires CH3.2 - Favoriser le bien-être au travail et l'équilibre vie privée/professionnelle
	CH4 - Diversité, égalité professionnelle	CH4.1 - Favoriser la diversité et l'égalité des chances
	CH5 - Dialogue interne	CH5.1 - Promouvoir un dialogue vivant et constructif
ENVIRONNEMENT	ENV1 - Prise en compte stratégique et managériale de l'environnement	ENV1.1 - Mettre en place une démarche globale de maîtrise des impacts environnementaux du projet GPE
	ENV2 - Changement climatique et énergie	ENV2.1 - Réduire l'empreinte carbone et les consommations énergétiques de l'entreprise et des ouvrages ENV2.2 - Préparer l'adaptation des ouvrages aux conséquences du risque climatique
	ENV3 - Biodiversité et pollutions	ENV3.1 - Protéger et accroître la biodiversité ENV3.2 - Limiter les rejets polluants dans l'air, l'eau, les sols
	ENV4 - Consommation de ressources, prévention et gestion des déchets	ENV4.1 - Maîtriser la consommation de ressources et de matières premières ENV4.2 - Limiter et valoriser les déchets
PARTIES PRENANTES EXTERNES	PPE1 - Fournisseurs, sous-traitants, partenaires	PPE1.1 – Adopter vis-à-vis des fournisseurs-prestataires-partenaires un comportement responsable et éthique PPE1.2 - Veiller à la performance RSE des fournisseurs-prestataires-partenaires
	PPE2 – Futurs voyageurs et usagers	PPE2.1 - Assurer un niveau de sécurité-sûreté optimum pour les futurs usagers PPE2.2 - Veiller à la satisfaction (écoute, qualité et responsabilité) des futurs usagers PPE2.3 - Optimiser la valeur ajoutée environnementale/sociale/sociétale du service et encourager les futurs usagers à adopter des pratiques plus responsables
	PPE3 - Société, Territoires/élus, riverains	PPE3.1 - Contribuer au développement socio-économique des territoires PPE3.2 - Maîtriser les nuisances et tenir compte des intérêts des parties prenantes riveraines dans les activités opérationnelles
	PPE4 - Institutions et pouvoirs publics	PPE4.1 - Déployer un dialogue institutionnel efficace, inclusif et responsable, au service du bien commun et du développement durable (mobilité décarbonée, sûreté, sécurité sanitaire ...)